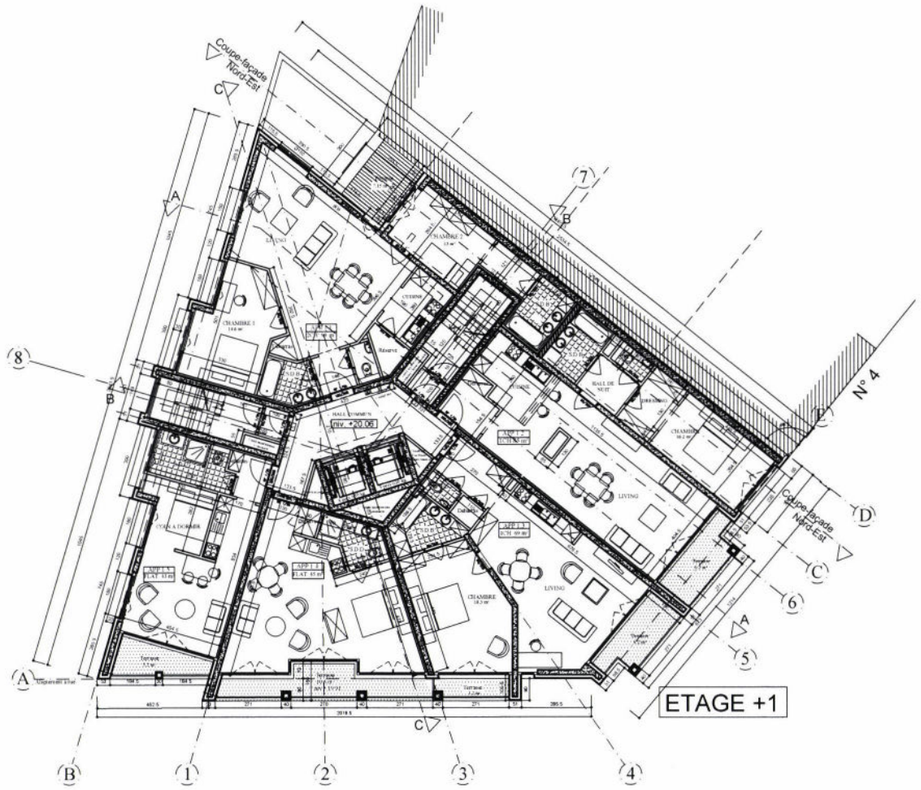

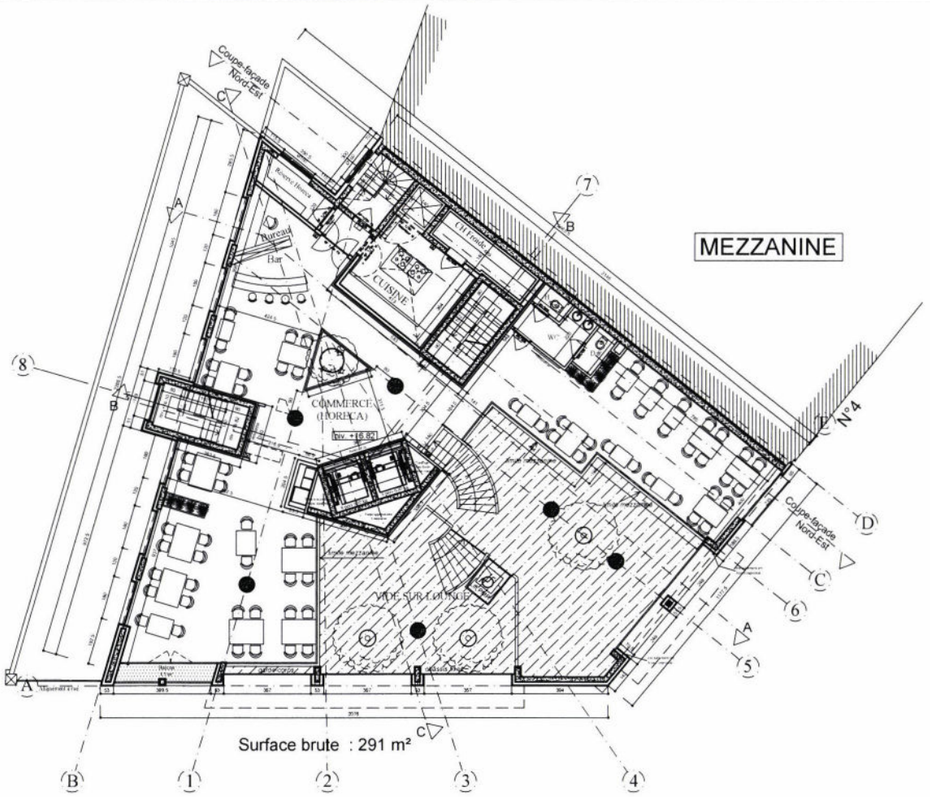

LEGENDE

- MACONNERIE EN SILICOCALCAIRE
- VOILE BETON
- MACONNERIE NON PORTANTE
- CLOISONS BLOCS DE PLÂTRE 8cm ou 10cm

B1307/18

NOTE IMPORTANTE

Sont intégrés aux plans d'architecture, à titre purement INDICATIF :

- **Les éléments de stabilité (poutres colonnes, voiles, dalles, sections des bois de construction...)**

L'Entrepreneur se reportera obligatoirement aux documents de stabilité et aux indications et/ou instructions du bureau d'études pour le dimensionnement et la mise en œuvre de ces éléments ;

- **Les indications, dispositifs et/ou équipements relatifs aux réseaux d'égout, de plomberie-sanitaire et d'électricité.**

L'Entrepreneur veillera, en accord avec le Maître de l'Ouvrage et/ou son (ses) sous-traitants(s), à mettre en œuvre ces installations suivant les règles de l'art, notes de calcul, règlements sanitaires et communaux en vigueur ;

- **Les gaines, trémies, cheminées, réservations, moyens de levage, équipements de chauffage, de ventilations mécaniques, de protection des accès, ...**

L'Entrepreneur se reportera obligatoirement aux documents, indications et/ou instructions du Maître de l'Ouvrage et/ou de son (ses) sous-traitant(s) pour le dimensionnement et la mise en œuvre de ces éléments.

PREVENTION INCENDIE

LE PROJET SERA CONFORME A L'AVIS DU SIAMU

LES PLANS REPONDRONT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR de l' AR 12/07/12 paru au MB du 21/09/12

- LES PRESCRIPTIONS DES NORMES NBN S21-202/203 + ADDENDUM SONT D'APPLICATION.
- LE RF DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION EST CONFORME A LA NORME NBN 713.020
- L'ECLAIRAGE DE SECURITE (1LUX, AUTONOMIE 1h) ET LE BALISAGE DES SORTIES SONT CONFORMES AU § 6.5.4 de l'annexe 4/1 de l'Arrêté Royal du 12 juillet 2012 FIXANT LES NORMES DE BASE EN MATIERE DE PREVENTION CONTRE L' INCENDI ET L'EXPLOSION.
- DETECTION INCENDIE : LES NORMES NBN S21-100-1/2 + ADDENDUM ET EN 54.2 SONT D'APPLICATION.
- LE SYSTEME DE CHAUFFAGE EST PAR POMPE A CHALEUR; LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE NON REPRISES SUR LES PLANS REPONDRONT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR. VOIR PLANS IrC/TS
- LE SYSTEME D'ASCENSEURS EST DU TYPE "MONOSPACE" (SANS LOCAL MACHINERIE)
  LES CONDITIONS DE DEROGATION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR SONT D'APPLICATION
- ASCENSEUR VELOS : MUNI D'UN VOLET COUPE-FEU EN PARTIE BASSE ET HAUTE AVEC TEMPORISATION DE LA FERMETURE UNE FOIS L'ASCENSEUR REMONTE AU NIVEAU D'EVACUATION.

PERFORMANCE ACOUSTIQUE DES FACADES :

INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE MIN. RW + Ctr COMPRIS ENTRE 37 ET 49 dB

PERFORMANCES ANTI-VIBRATOIRES :

DESOLIDARISATION DE L'IMMEUBLE APD HAUT REZ BAS PAR DES APPUIS ANTI-VIBRATOIRES

VENTILATION DES LOCAUX SANITAIRES :

EXTRACTION MECANIQUE CENTRALISEE VOIR IrC/TS

EXUTOIRE DE FUMEE :

UNE BAIE DE VENTILATION DE MIN 1m² A COMMANDE MANUELLE ET DEBOUCHANT A L'AIR LIBRE SERA PREVUE AU SOMMET DES CAGES D'ESCALIER COMMUNES.

- S Eclairage de secours
- Sirène
- Bouton poussoir d'alarme
- Détecteur incendie
- Extincteur 6kg à poudre ABC
- Extincteur 5kg de CO2
- Dévidoir

0 2 10m

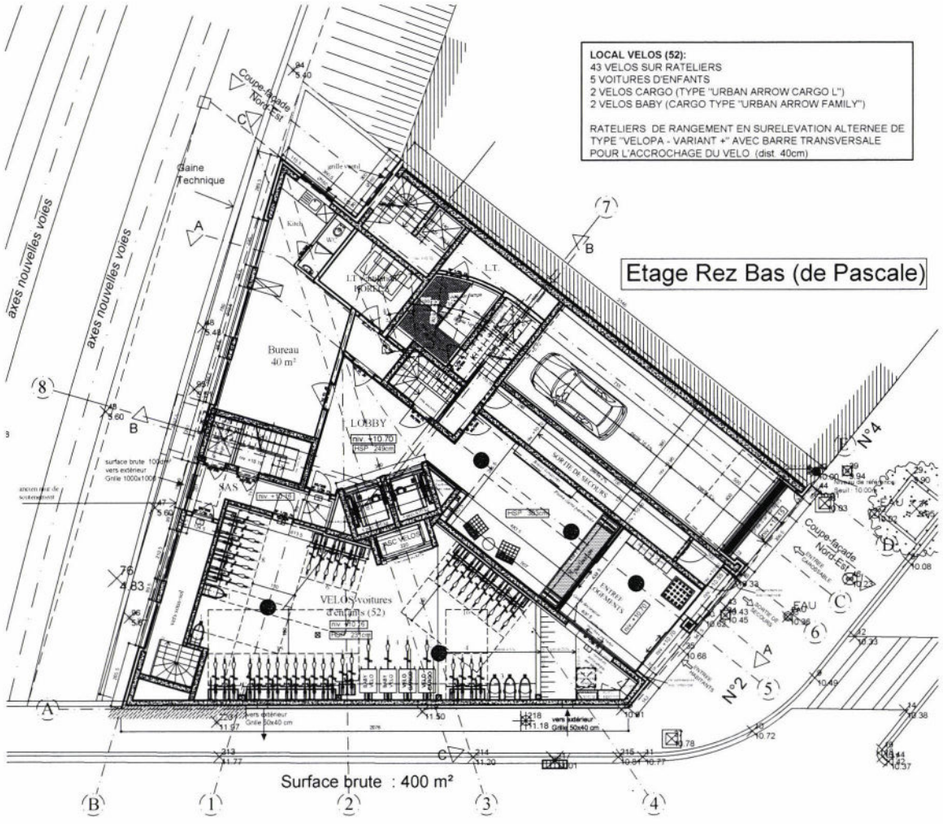

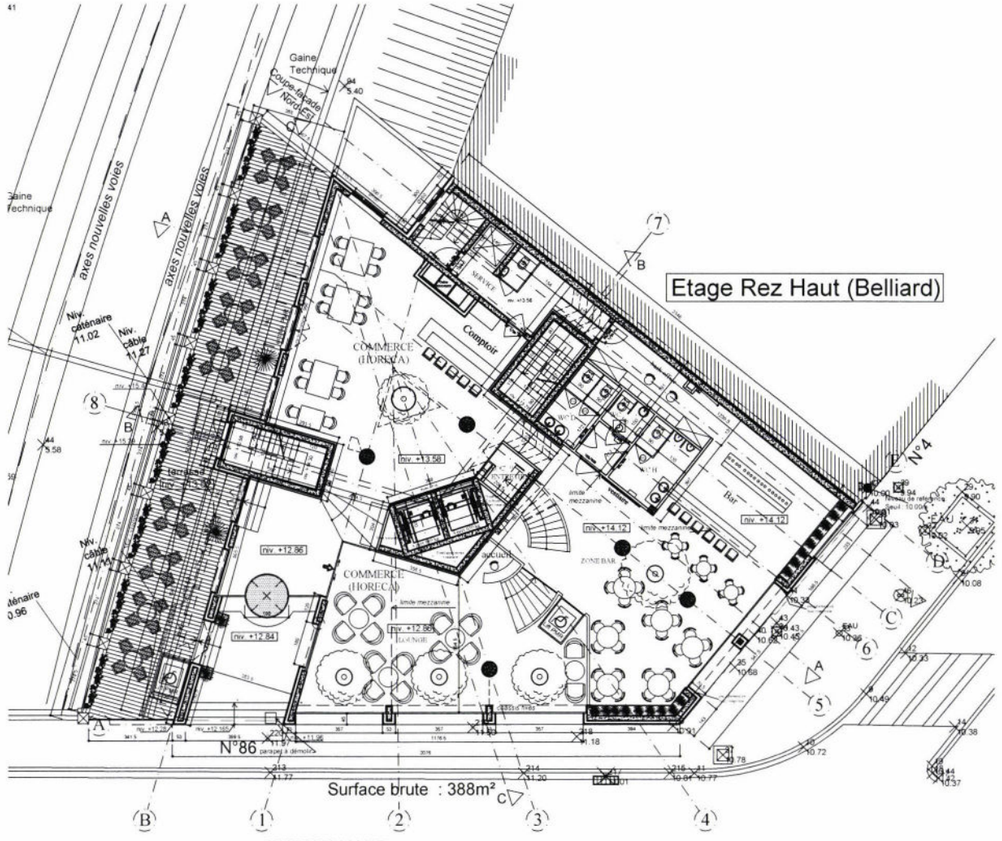

COMMUNE / GEMEENTE	BRUXELLES (1000 BRUXELLES)
	Rue Belliard 86, Rue De Pascale 2

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE MIXTE

"CAPITAL ONE"

CADASTRE / KADASTER : 5 ème Division - section E - n° de parcelle : 258x13 - 258f13

MAITRE DE L'OUVRAGE	ASSOCIATION MOMENTANEE DES ARCHITECTES	
CAPITAL CONSTRUCT Avenue Louise 326 1050 Bruxelles Contact : Pieter Hansen GSM : 0477/ 69 76 19 E : pieter@capitalconstruct.be	D.H. ARCHITECTURE sprl Place Communale 22 1332 Genval GSM : 0476/ 80.75.25 E : debbie@hilson.eu	L.H.L. ARCHITECTE S sprl Avenue Fr. Roosevelt 104 1330 RIXENSART GSM : 0497/ 27 40 41 E : lhl@hlarchitectes.eu

STABILITE	TECHNIQUES SPECIALES	BUREAU ACOUSTIQUE	BUREAU D'ETUDES D'INCIDENCES	COORDINATION SECURITE SANTE
bST sprl Bld Paepsemlaan 11A 1070 Brussel Tel : 02/340 29 10 Contact : Carlo Hermeryckx E : Carlo.H@bbest.be / Atlas Engineering	CES nv/sa Brusselsesteenweg 290 1730 Asse Tel : 02/452 20 02 Contact : Johan Hindryckx GSM : 0472/59.06.09 E : info@ces-web.be			

| | | |